

COMPTE RENDU : Réunion du C A à St Sulpice le 21 août 2021

ASSOCIATION DES SAINTES FOIES DE FRANCE

Etaient Présents : Michael MIOMANDRE Maire de St Sulpice : Michel GUILLARME : Philippe VERNAY : Michel MAUMON : Brigitte BARATHON : Paul CUSIN ROLLET : Guy DE FENOYL : Didier LANDRY : Paulette MOREL : Christian VERNAY : MAS François : DRIOT Catherine : RUFFAT Daniel : MARCEL Ginette : MARCEL Jacques : BAROTIN Rémi : GAZEAU Laure : LASCAUX Thierry : ARGELES Serge : PETILLOT Eliane : LANDRY Geneviève : DARIBERE Monique : DARIBERE Francis : PONSART Gérard : PONSART Michèle : MAILLARD Roland : MAILLARD Juliette : CUSIN ROLLET Maryse

Un certain nombre de Maires absents étaient représentés par leurs délégués

Principaux ABSENTS Excusés : Joel CRETON : Monique ALLIX COURBOY : Jean Louis AUGAGNEUR : Jacque DUCOS : Annick THALLER : Christian VILLEMAIN : Messieurs les MAIRES de : Conques, Peyrolières, Les Landes, Seine Maritime : Ariège : Montgomméry :

Début de réunion quelques minutes avant 11 heures car tout le monde était en place

En l'absence de notre secrétaire, Brigitte BARATHON est chargée de prendre des notes afin de pouvoir rédiger un compte rendu de réunion

Mot d'accueil et présentation de la commune par Michael MIOMANDRE Maire de la commune de St SULPICE

Michel GUILLARME remercie toutes les personnes présentes, et tout spécialement Héliane PETILLOT, épouse de notre Président d'honneur, malheureusement disparu, Héliane était accompagné de son fils et de son petit fils

Il présente les excuses d'un certain nombre de personnes qui n'ont pu se déplacer et tout spécialement notre secrétaire Joel CRETON membre fondateur, fidèle parmi les fidèles, il informe l'assemblée de l'immense regret de JOEL de ne pouvoir être présent

Christan PETILLOT prend la parole pour remercier l'association pour les marques de gratitude exprimées lors du décès de son père, de la plaque déposée sur la tombe le jour de la sépulture et des fleurs à l'occasion de la réunion de bureau qui s'est tenue sur leur commune à l'automne 2020

Michel GUILLARME remercie Mr le Maire d'avoir bien voulu nous accueillir et de mettre à notre disposition, cette belle salle, il remercie les personnes de la commune qui l'ont aidé pour l'organisation de cette journée

Il exprime sa satisfaction de retrouver la commune de « La Grande » dans notre association, il fait part de la présence à notre réunion de plusieurs personnes de cette commune en plus de notre ami Michel MAUMONT toujours présent

Après l'annulation des Fidésiables 2021, certaines personnes que ce l'on peut appeler les cadres de l'association ont décidé, afin de maintenir une activité et de permettre à certains d'entre nous de se rencontrer, d'organiser une réunion du C. A. à la date habituelle des Fidésiables car chacun de nous réserve cette date. Il nous restait à trouver la commune qui pourrait nous accueillir, l'idée étant de se rendre dans un des Ste FOY qui ne peut accueillir les Fidésiables, peut être aussi à CONQUES, un premier contact fut pris, cette initiative s'est avérée impossible, plusieurs Ste FOY furent consultés, finalement c'est St SULPICE qui fut retenu

Il donne lecture d'un courrier de remerciement de la famille RINGOT suite aux marques de sympathie exprimés par notre association leur du décès de JOSETTE leur maman très fidèle à notre association

Il poursuit par un compte rendu des activités sur l'année 2020 et les premiers mois de 2021. Une seule réunion de bureau eu lieu à l'automne 2020.

Des courriers ont été adressés à tous les Maires pour les féliciter de leur élection ou ré-élection, Ils leurs a été rappeler pour certains ou informé pour les nouveaux élus qu'ils sont membres de droit de notre conseil d'administration, ils peuvent aussi se faire suppléer par un membre de leur commune, élu ou non, c'est ce que certains d'entre eux ont fait

La parution de deux journaux par an a pu être maintenu (je reviendrai plus tard sur le journal)

Il informe l'assemblée : Lors des prochaines Fidésiables, en plus de l'assemblée générale régulièrement tenue il sera tenue une assemblée générale extraordinaire pour modification de certains articles des statuts, notamment le changement d'adresse du siège social, celui-ci, aujourd'hui, est à Ste FOY les LYON ce qui pose beaucoup de problème pour le suivis des courriers, il sera proposé de mettre le siège dans la commune des Présidents régulièrement élu ou réélu, la Préfecture en sera informé en même temps que le renouvellement du bureau. La question des archives est abordée, à ce jour celles-ci sont à

Ste FOY LES LYON. Tous les documents depuis la création de l'association si trouvent, sa création, les différents bureaux, tout le travail réalisé par Maurice BELLON, la création du LOGUO l'écriture du livre sur nos communes, etc etc. Depuis la disparition de notre ami Maurice, rien n'a été redéposé, peut-être que lorsque j'abandonnerai mon poste certaines choses seraient intéressantes à conserver ?

Il est rappelé l'ancienneté des membres du bureau, nombreux ne se représenteront pas aussi il est très important que des personnes plus jeunes prennent en charge l'avenir de l'association, qu'elles se préparent à prendre des responsabilités dans le prochain bureau (on compte sur eux)

La parole est passé à Philippe VERNAY trésorier qui donne les chiffres et mouvements réalisés pendant cette période, il donne des détails sur le coût du journal, il termine en donnant le solde de la trésorerie. Il rappelle : devant le manque d'activité, toutes les cotisations de l'année 2020 ont été annulées, certaines communes, particuliers ou associations ont versé leur cotisation, elle leur sera soustraites sur l'année suivante

Une demande de subvention nous est adressée par notre ami Didier PAULIAT, Maire de Ste FOY des Landes. Leur commune est dans la communauté de commune de : Villeneuve en Marsan en Armagnac Landais. Dans le cadre de la journée du patrimoine, cette communauté de communes organise dans chaque commune qui compose sa collectivité, une exposition sur les églises, leurs histoires, leurs particularités. La municipalité de Ste FOY a eu l'idée d'y associer, par l'intermédiaire de notre association tous les Ste FOY de France. Chacun de nos Ste FOY a été contacté afin de fournir, photos, documents, historique de sa commune, un certain nombre de communes a joué le jeu. L'ensemble des présents à notre réunion trouve cette initiative excellente et accorde une subvention de 500 € pour l'organisation de cette exposition mais demande à ce que cette exposition puisse tourner dans les autres Ste FOY qui en feraient la demande, cette condition a été accepté par les demandeurs, la subvention a été versée

Il est précisé que les aides de notre association pour les échanges entre Ste FOY, sont maintenues, associations culturelles, sportifs ou autres

Plusieurs idées sont exprimées, pourquoi ne pas organiser des tournées en campings cars dans nos différents Ste FOY, la mise en place d'un responsable dans chaque Ste FOY qui pourrait accueillir les visiteurs, les guider, indiquer les

lieux de stationnement et d'approvisionnement, les produits locaux, les sites à visiter etc etc. Bonne initiative il reste à trouver une personne qui se chargerait de cette organisation

Un site internet devient indispensable à notre association, cette initiative a souvent été abordées mais jamais un volontaire s'est manifesté pour prendre en charge la mission de, le créer, le faire vivre. Je relance l'appel. Therry Lascaux s'est proposé de me donner les coordonnées d'une entreprise spécialisé pour créer ce site dont les exigences financières correspondraient à nos moyens, je ne manquerai pas de contacter cette entreprise

Le journal : Le Président fait part des difficultés pour récupérer des articles, c'est souvent les mêmes communes qui paraissent, il souhaiterait que des communes de moindre importance fassent l'effort d'envoyer des articles car dans ces communes, il se passe, ou il s'est passé des évènements qui méritent d'être publiés ou il y vit où il y a vécu des personnes illustres ou des personnes qui sortent de l'ordinaire, et qui méritent un article sur notre journal.

Il est rappelé que ce journal est réalisé et envoyé à chacun de vous par des bénévoles qui sont éparpillés dans plusieurs région de notre pays aussi les délais de transmission, d'imprimerie sont un peut long, il est impératif que l'on soit en possession des articles un mois et demi avant la parution : Exemple pour le journal de fin d'année les articles doivent nous parvenir au plus tard le quinze novembre ?

Il est douze heures, fin de réunion, avant de se rendre au restaurant Mr le MAIRE invite toute l'assistance à un vin d'honneur offert par sa commune, servit à l'extérieur afin que chacun puisse apprécier au maximum du très beau temps de cette journée et du bien-être dans cette très belle commune de la Loire

Notes de Brigitte BARATHON Rédigé par Michel GUILLARME